



DOSSIER DE PRÉSENTATION

Api'ours



ACTION POUR LA BIODIVERSITÉ

ARBRE / POLLINISATEUR / OURS / HUMAIN



Les origines d'Api'ours



Api'ours tient son origine d'un projet ambitieux mis en place par une ONG Espagnole nommée FAPAS (Fondo para la Proteccion de los Animales Salvajes : Fonds pour la Protection des Animaux Sauvages*). Elle a pour objectif la conservation de la faune ibérique en voie d'extinction et la protection des écosystèmes, dont l'ours dans la cordillère cantabrique.

Depuis 1992, dans le cadre du projet "Des fruits pour l'ours", plus de 500 000 arbres fruitiers ont été plantés dans l'aire de répartition de l'ours brun cantabrique qui ont généré :



- Une plus grande diversité écologique et paysagère ;
- Des améliorations de l'habitat de deux espèces en danger critique d'extinction : l'ours et le grand tétras ;
- Une compensation de plus de 18 500 tonnes de CO2

Cette association a mis en évidence une volonté partagée d'œuvrer pour l'ours, de la part des habitant·es des zones rurales asturiennes, en les sensibilisant et les impliquant dans sa conservation, avec comme principe : « **ce qui est bon pour l'ours est bon pour vous** ».



* <https://www.fapas.es/>

Le projet Api'ours



C'est dans cette dynamique que FERUS décide en 2016 de transposer le projet du FAPAS dans les Pyrénées, après en avoir étudié la faisabilité de réalisation sur le massif. FERUS a donc créé son propre programme de plantations et d'actions nommé **Api'ours : un programme global autour des enjeux pour la biodiversité dans les Pyrénées.**



Api'ours est un projet de plantations d'**arbres fruitiers** (mais pas que), sélectionnés pour leur **origine rustique** chez des **pépiniéristes locaux**, à planter sur des parcelles privées et communales. L'enjeu de ces plantations est de remettre le végétal, les pollinisateurs et l'ours au cœur de **l'écosystème pyrénéen**.

perte d'Habitats

espèces
Invasives



Pollution

changement
Climatique

HIPPO(C)



surconsommation
(Overconsumption)

surpopulation
humaine

Les menaces qui pèsent sur la biodiversité sont nombreuses et peuvent être résumées sous l'acronyme HIPPO(C)* ci-contre

Nous avons toust·es un impact sur la biodiversité mais nous pouvons agir pour que cet impact soit positif ! Agir sur la **protection des espaces et des habitats** en favorisant leur fonctionnalité mais aussi en **conservant les espèces** elles-mêmes sont deux aspects clés du programme Api'ours.

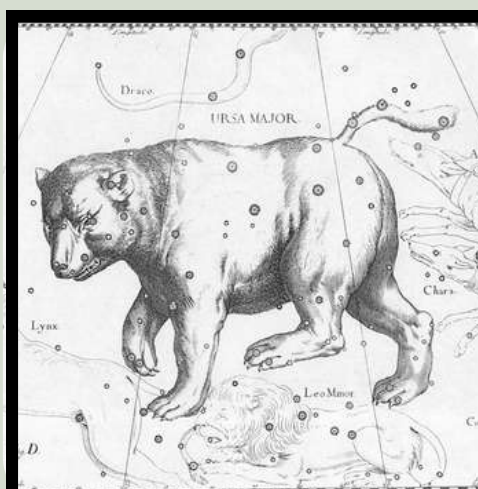
*selon le biologiste E.O. Wilson, le C fut rajouté plus tard

Le débat sur l'ours



Nous sommes conscient·es que résoudre les conflits dans un sens favorable à la biodiversité peut faire des mécontent·es, mais nous refusons que les acteurs publics et privés continuent encore à sacrifier les dernières espèces et espaces sauvages pour un profit souvent individualiste, à l'heure où la sonnette d'alarme pour la biodiversité et le climat a été tirée depuis bien trop longtemps.

L'ours a toujours eu une place particulière dans les Pyrénées. Tantôt sacralisé sous la forme d'une divinité, tantôt diabolisé par l'Église, il est aujourd'hui un prédateur en danger critique d'extinction en France.



En haut à gauche : la constellation de la Grande Ourse.
Source : Floriastro

En haut à droite Pic du Midi d'Ossau, "Os" signifiant ours en patois. © jmb



Ours Brun et ses deux oursons.
© OFB Equipe Ours / Réseau Ours Brun

Un bateleur montreur d'ours dans l'œuvre de saint Augustin, Commentaire sur l'évangile de Jean, vers 1125.
Source : Pays de l'ours - ADET

L'ours n'est pas la seule espèce emblématique de cette bataille pour la biodiversité, mais c'est la plus connue dans les Pyrénées, notamment par son statut de grand prédateur. Les enjeux autour de sa conservation et de la cohabitation nous amènent à réfléchir à notre manière d'habiter le monde et à notre capacité à sauvegarder et à accepter « l'autre ». Il est important que nos concitoyen·nes pyrénéen·nes mesurent tous les enjeux autour de la biodiversité pour notre avenir.

Un écosystème en bonne santé est autant favorable aux non humains qu'aux humains !



À la recherche de terrains



En collaboration avec la population locale, FERUS souhaite proposer aux habitant·es la plantation d'arbres fruitiers sur des terres peu ou non utilisées. Dans un échange de bons procédés, le propriétaire met gratuitement à disposition le terrain, FERUS se chargera de planter et de faire un suivi des arbres pendant quelques années. Cette collaboration permet à FERUS de travailler avec les habitant·es en faveur de la biodiversité, dans des **zones rurales de moyenne et haute montagne**.

De plus, FERUS projette de placer, dans certains cas, des **ruches** afin de contribuer au maintien de l'abeille noire locale, véritable clé de voûte des écosystèmes en tant que pollinisateur. Cela permet également de maintenir une bonne **fructification** des arbres. Avec ces plantations, Api'ours permet de faire comprendre le fonctionnement de la chaîne alimentaire.



Cet appel s'adresse aussi bien à des propriétaires qu'à des communes. FERUS recherche des partenaires sur place, des habitant·es pyrénéen·nes prêt·es à s'impliquer concrètement dans la protection de la biodiversité locale dont l'ours fait partie.

Actions sur la parcelle



Préparation du terrain : FERUS pourra préparer le terrain pour les futures plantations d'arbres fruitiers (débroussaillage...) si besoin

Chantiers de plantations : les plantations d'arbres fruitiers feront l'objet de chantiers de bénévolat, avec la participation des habitant·es, des scolaires et des adhérent·es FERUS. Ces chantiers pourront également faire l'objet de projets pédagogiques pour des écoles.

Suivi : FERUS pourra se charger du suivi des arbres si nécessaire pendant au moins les 5 premières années de plantation.

Installation d'un panneau d'information Apî'ours : En fonction de la situation géographique, un support de communication et de sensibilisation en bois pourra être installé sur certains terrains.

Animations : En accord avec les propriétaires, certains terrains pourront servir de supports d'animations pour FERUS qui amènera des scolaires pour y réaliser des animations nature.



Caractéristiques requises pour le terrain



Situation géographique : terrains sur l'ensemble de la zone couverte par les ours dans les Pyrénées.

Type : prioritairement des terrains type « friche agricole », prairie, c'est-à-dire des terrains pas ou peu exploités, genre jachère. Toutes les propositions seront étudiées. Nous refusons de couper des arbres pour permettre d'en planter d'autres. Cela n'exclut pas la présence d'arbres sur le terrain, cependant il faut qu'il y ait suffisamment de surface sans arbre.

Superficie : Toutes les propositions seront étudiées.



Conditions requises pour le partenariat



Être propriétaire : la personne ou la commune souhaitant participer au projet et proposer un terrain doit en être propriétaire et en apporter la preuve (acte de propriété).

Assurer un usage prioritaire pour le projet : l'usage du terrain (ou une partie d'un terrain s'il est délimité) sera conditionné par Apî'ours. La pratique d'autres usages se fera d'un commun accord entre les partenaires.

Démarche écologique : dans le cadre d'une démarche agroécologique l'usage de pesticides ou autres produits phytosanitaires seront totalement exclus sur ce terrain. Dans cette même démarche, il est fortement recommandé de laisser le bois mort sur le terrain, habitat privilégié pour une faune souvent oubliée.

Signer une convention : les propriétaires de terrain devront signer une convention avec l'association FERUS. Ce document reprendra l'ensemble des conditions vues ensemble, et précisera les engagements du propriétaire et ceux de l'association FERUS.



Un projet gagnant-gagnant



Ce que vous apportera le projet

Des fruits : les propriétaires pourront profiter des fruits. Cependant, ils sont informés que les plantations font partie du régime alimentaire de l'ours et d'autres animaux qui sont donc susceptibles occasionnellement de venir se nourrir. Ces plantations sont réalisées avant tout pour la conservation de l'ours, ainsi que pour la faune en général.

La satisfaction d'avoir œuvré pour la mise en pratique de politique de conservation de la nature, de la biodiversité et plus particulièrement de cohabitation de l'humain avec les autres vivants au niveau local.

Votre apport dans notre projet

Un terrain : mettre à disposition une parcelle de terre est un aspect nécessaire à la réussite et au développement d'Api'ours tout en étant un support pour l'ensemble des actions du programme.

Un·e acteur·ice local·e du territoire : vous devenez un·e acteur·ice à part entière dans la protection de la biodiversité et de l'ours dans les Pyrénées. Vous créer ainsi un climat favorable pour son acceptation et inspirez d'autres propriétaires à s'inscrire dans le programme.

Parmi les nombreux·ses acteur·ices : les propriétaires (terrien·nes/communaux·ales), les habitant·es, les agriculteur·ices, les fournisseur·ses et producteur·ices locaux·ales d'arbres fruitiers, les fournisseur·ses de matériel (scieries etc), les écoles ...



Bilan des plantations

2016 – 2024



Ce sont essentiellement des arbres fruitiers (pommiers, poiriers, cerisiers, pruniers) qui ont été mis en place, dans un premier temps dans les Pyrénées Centrales (31 et 09), et à présent dans toute la chaîne pyrénéenne.

2016 : Aspet 27 arbres

2017 : Melles 40 arbres ; Couflens 15 arbres

2019 : suivi de plantation et chantier d'entretien à Aspet

2020 : Cauterets 8 arbres ; Aspet 25 arbres

2021 : Balaguère 30 arbres ; Etsaut 41 arbres ;

Razecueillé 40 arbres + 3 essaims chez un apiculteur

2022 : Melles 40 arbres ; Etsaut 7 arbres

2023 : Galey 20 arbres ; Aspet 27 arbres

2024 : Galey 38 arbres ; Melles 8 arbres ; Issor 22 arbres



Au total, ce sont environ **400 arbres** qui ont été plantés depuis le début du programme. Les plantations ont pu avoir lieu à la fois sur des terrains privés mais aussi communaux comme à Aspet et à Melles.

Nous avons également pu mettre en place des sorties pédagogiques de terrain, notamment avec les lycées agricoles d'Oloron-Sainte-Marie et de Toulouse Auzeville.

FERUS



FERUS est né en 2003 de la fusion d'ARTUS (créé en 1989 pour sauvegarder l'ours dans les Pyrénées) et du Groupe Loup France (créé en 1993 pour accompagner le retour du loup). C'est aujourd'hui la première association nationale, par son nombre d'adhérent·es, à agir pour la protection des grands prédateurs, dont l'ours brun dans les Pyrénées.

Parmi ses actions phares, l'association compte plusieurs programmes d'éco-bénévolat :

Parole d'ours

Programme d'information et de communication sur l'ours dans les Pyrénées.

Pastoraloup

Ce programme favorise et promeut la cohabitation entre activités pastorales et grands prédateurs en assistant les éleveur·euses dans la protection des troupeaux là où se trouvent les loups (Alpes, Jura, Lot, Bretagne ...).

Parole de loup

A l'instar de Parole d'ours, c'est un programme d'information et de communication sur le loup dans les Alpes.

Parole de lynx

A l'instar de Parole d'ours et Parole de loup, c'est un programme d'information et de communication sur le lynx dans les Vosges et le Jura.

Parole de patou

C'est un programme d'information à l'attention des usager·es de la montagne afin de mieux appréhender et gérer les rencontres avec les chiens de protection.

Avec Api'ours dans les Pyrénées, FERUS compte 6 programmes de terrain.

Nos partenaires



Contacts FERUS :

Vice-président / Coordinateur Ours : Patrick Leyrissoux
patrick.leyrissoux.ferus@gmail.com

Chargée de mission FERUS Pyrénées : Mathilde Adami
mathilde.adami@ferus.org / 06.46.62.19.47

Secrétariat FERUS : Cécile Chauvet
secretariat@ferus.org / 04.90.93.50.29



Crédit photo : Patrick Leyrissoux - Renaud de Bellefond - Sabine Matraire - Noëlla Puerta - Aurélia Puerta

**Merci pour votre engagement,
pour la biodiversité,
pour l'ours**

